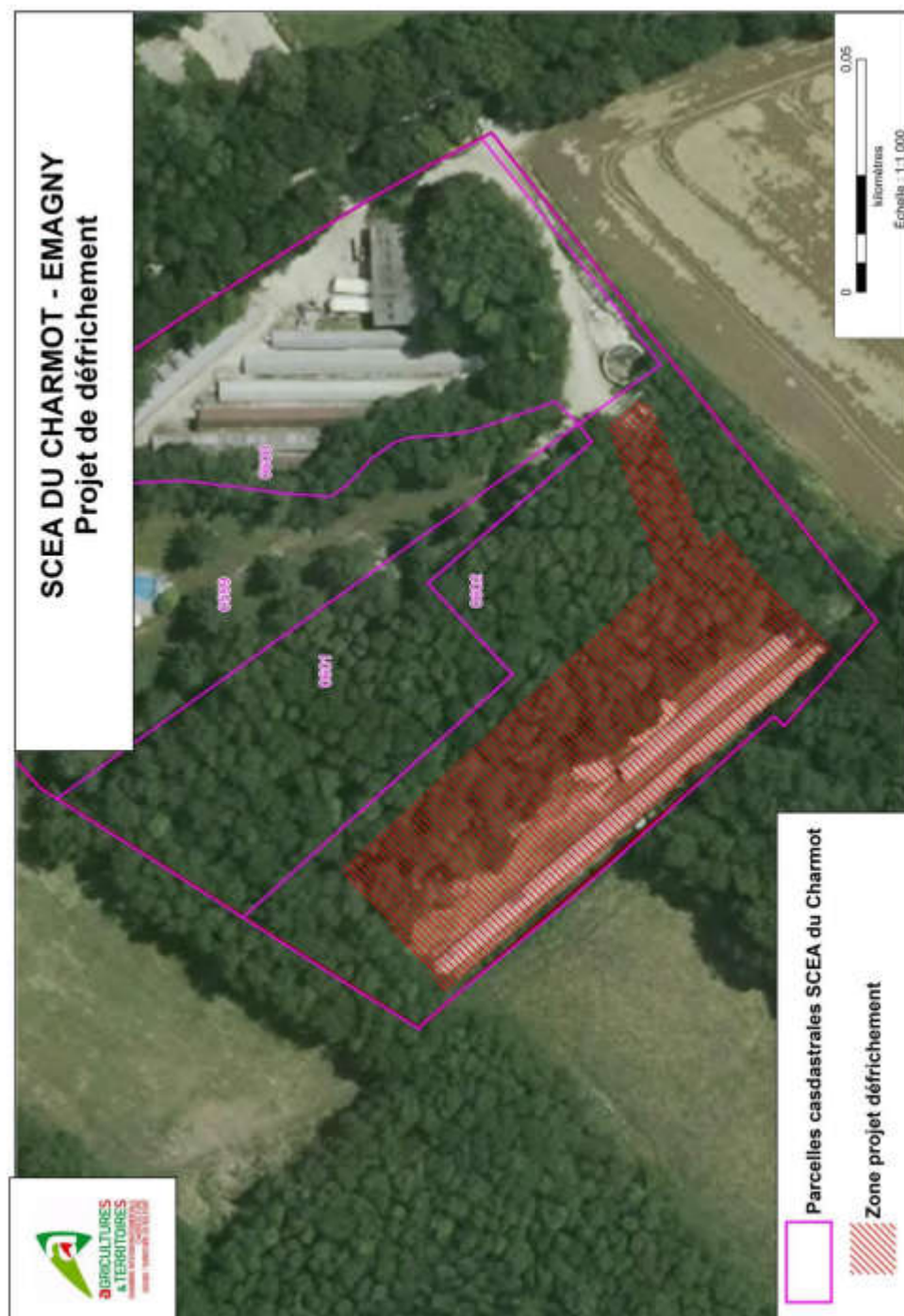


**SCEA DU CHARMOT
LE CHARMOT DESSUS
25170 EMAGNY**

**Investigations relatives aux espèces
protégées susceptibles d'être présentes sur
la parcelle défrichée.**

Investigations réalisées dans le cadre de la demande de défrichement

Rappel : la parcelle A 602 a une contenance totale de 0,82 ha, des coupes d'arbres seront réalisées sur une surface d'environ 0,43 ha. Le déboisement se fera par coupe sélective, une partie des arbres seront maintenus afin d'assurer de l'ombre et une protection des bâtiments légers qui seront implantés. Une partie de cette parcelle a déjà été déboisée et des arbres seront replantés entre les lignes de bâtiments prévus.



Investigations réalisées pour la demande défrichement.

Compte tenu de la sensibilité du dossier et malgré que cela ne soit pas exigé pour la demande de défrichement, un travail a été réalisé pour identifier les risques en lien avec les espèces protégées présentes à l'échelle de la commune (base Sigogne) et susceptibles d'être présentes sur la parcelle d'implantation des bâtiments.

Le protocole mis en œuvre a été le suivant :

Jours d'observations	Périodes d'observations dans la journée	Moyens observations	Conditions climatiques
15 juin 2016	Matin de 05h à 9h Soirée de 20h à 22h30	Observations par jumelle, écoute et identification des chants d'oiseaux, explorations et observations sur la parcelle	Temps couvert Pluie modérée par intermittence Vent d'ouest faible Température 14° à 20°
22 juin 2016	Matin de 05h à 9h Soirée de 20h à 22h30	Observations par jumelle, écoute et identification des chants d'oiseaux, explorations et observations sur la parcelle	Temps ensoleillé Pas de pluie Vent sud est faible Température de 16° à 30°

Ce travail est partiel, il n'a pas été reproduit à plusieurs périodes de l'année (printemps-été-automne). Mais compte tenu de la nature de la parcelle, boisement récent composé de peuplement mélangé de douglas, charmes, et robiniers, sols profonds sur substrat d'alluvions fluviales et de la faible surface concernée, il permet d'écarter les risques d'impacts importants sur une espèce protégée. Aucune espèce de flore protégée n'est présente sur le site (voir étude impact inventaire réalisé). Le travail s'est donc attaché uniquement à la recherche et l'observation des espèces animales protégées.

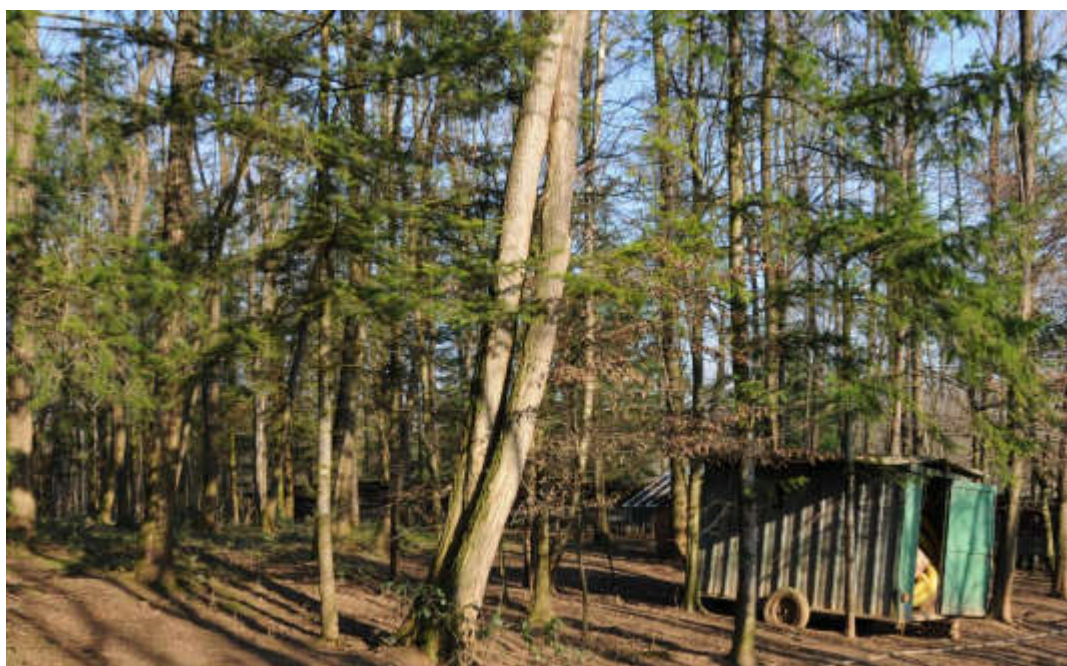
Liste des espèces animales protégées figurant dans l'inventaire Sigogne et susceptibles d'être présentes sur la parcelle faisant l'objet du défrichement

P = protégé sur le territoire national DD = données insuffisantes au niveau régional
LC = non menacé au niveau régional VU = vulnérable au niveau régional

Espèces	Nom Vernaculaire	Nom scientifique	Statut Protection nationale	Statut menace régionale	Observation sur la parcelle
Amphibien	Crapaud commun	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	P	LC	Non
Amphibien	Grenouille rousse	Rana temporaria Linnaeus, 1758	P	LC	Non
Amphibien	Salamandre tachetée	Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)	P	LC	Non
Mammifère	Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	P	LC	Oui
Chiroptère	Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	P	LC	Non
Mammifère	Écureuil roux	Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	P	LC	Non
Oiseau	Busc variable	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	P	LC	Non
Oiseau	Chouette hulotte	Strix aluco Linnaeus, 1758	P	LC	Non

Oiseau	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	P	LC	Non
Oiseau	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	P	LC	Oui
Oiseau	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	P	LC	Oui
Oiseau	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i> Linnaeus, 1758	P	LC	Oui
Oiseau	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	P	LC	Oui
Oiseau	Pic vert, Pivert	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	P	LC	Non
Oiseau	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	P	DD	Non
Oiseau	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	P	LC	Non
Oiseau	Pinson du nord, Pinson des Ardennes	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	P	LC	Non
Oiseau	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	P	LC	Oui
Oiseau	Rouge gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	P	LC	Oui
Oiseau	Rouge queue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	P	LC	Non
Reptile	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	P	LC	Oui

Physionomie du boisement concerné



Les espèces protégées présentes (moineau domestique, fauvette à tête noire, mésange bleue, mésange charbonnière, hérisson, lézard, rouge gorge, rossignol) ne sont pas menacées au niveau régional.

Le maintien d'une surface boisée importante sur la parcelle (plus de la moitié de la surface) ne changera pas les conditions de maintien pour les espèces citées. Certains de ces espèces bénéficient d'un environnement favorable (moineau, mésange bleue,...) lié à la diversité des habitats avec présence humaine, prairies, zones boisées, carrière et bâtiments agricoles.

Le projet d'intervention sur le boisement dans la parcelle A 602 n'aura aucun impact sur les espèces protégées susceptibles d'être présentes dans ce type de milieu.